

le gouvernement s'est inspiré de la proposition de M. Bona Arsenault, député à l'époque, qui, le 21 mars 1946, avait proposé, à la Chambre, deux drapeaux, c'est-à-dire l'*Union Jack* et les feuilles d'érable?

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je puis féliciter l'honorable représentant de ses recherches infructueuses.

M. Pigeon: Une question complémentaire. J'ai demandé au ministre des Transports si M. Smallwood est au courant de la chose?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! La parole est à l'honorable représentant de Nicolet-Yamaska.

(Texte)

M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire à l'honorable ministre des Transports. Peut-il nous dire si les résolutions numéros 44 et 45, apparaissant au *Feuilleton* de ce jour, vont subir le même sort que la résolution relative à la nomination d'un ministre de l'Agriculture pour l'Est et pour l'Ouest, laquelle a figuré au *Feuilleton* pendant huit mois, l'an dernier, et n'a jamais été étudiée?

(Plus tard)

M. H. Russell MacEwan (Pictou): J'aurais une question à poser au ministre des Transports. Comme nous ne savons pas exactement quand la résolution sur le drapeau sera présentée, je me demande si l'honorable député a réussi à persuader le premier ministre et le cabinet de retirer la résolution concernant les deux drapeaux et de la remplacer par une résolution concernant trois drapeaux à l'égard de laquelle il a manifesté sa préférence...

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question est irrégulière.

(Traduction)

LES POSTES

WINNIPEG—UTILISATION DU SERVICE À DES FINS FRAUDULEUSES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, le 5 mai...

Une voix: Il y a plus d'un mois.

L'hon. M. Nicholson: ...l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre s'est enquis de l'usage éventuellement frauduleux du service postal par une compagnie de finances de Winnipeg, qui a prétendument causé à une victime des pertes financières très importantes.

[M. Pigeon.]

Je remercie l'honorable représentant de m'avoir envoyé un exemplaire du journal qui lui avait fourni les renseignements.

J'ai examiné la question et je puis dire qu'un mois ne s'est pas écoulé, puisque j'ai communiqué avec l'honorable représentant, dans un délai de deux semaines, pour l'informer de ce qui se passait. En ce cas, la considération importante, à mon avis, d'après les renseignements que j'ai reçus, n'est pas la mise à la poste des circulaires que l'article du journal mentionnait. Elle provient plutôt d'une série d'entretiens qui ont eu lieu entre les représentants de l'organisme en question, la *First Financial Federation*, et un particulier du nom de Benjamin Ivison, la victime et des transactions qui ont eu lieu en conséquence de ces entretiens, plutôt qu'en conséquence de l'utilisation du service postal.

Le ministère des Postes ne pouvait tenter de poursuites à l'égard de l'usage prétendument frauduleux de la poste, à moins d'être en mesure de prouver que les transactions découlaient de l'utilisation de la poste plutôt que d'une entrevue personnelle. Nous n'avons donc pas pu tenter de poursuites. On m'a informé, et le renseignement a été communiqué à mon honorable ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre, que le procureur général de la province d'Ontario, qui a compétence en la matière, fait enquête sur la situation, pour déterminer si on peut songer à des poursuites contre la société ou ses représentants.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'imagine qu'on voulait mentionner le procureur général du Manitoba, mais ce n'est pas là le point que je veux faire ressortir en prenant la parole à ce moment-ci. N'a-t-on pas établi que la victime en ce cas a reçu par l'intermédiaire des postes la première invitation à entrer en relations avec cette société?

L'hon. M. Nicholson: Ce n'est pas ce qu'on me rapporte, monsieur l'Orateur.

MODIFICATION POSSIBLE DU TARIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Coquitlam): Votre Honneur a signalé, je ne l'ignore pas, que la période des questions a été très longue, mais j'essaie de prendre la parole depuis 45 minutes. J'ai une question à poser au ministre des Postes au sujet de sa déclaration sur les tarifs postaux à Charlottetown. Veut-il dire que le gouvernement a l'intention d'abandonner son projet en vue d'augmenter les tarifs de première classe pour le rayon local et les tarifs de deuxième et de troisième classes?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Non, monsieur l'Orateur.